

Cantine à 1€ (repas + pause méridienne) – Famille dont le revenu est inférieur ou égal à 1000€	1,00 €	/	/	/	/
Repas	2,20 €	0,0650%	0,0585%	0,0527%	0,0474%
Pause méridienne (barème CAF n°1) – prestation « repas » à ajouter	/	0,0400%	0,0375%	0,0350%	0,0325%
Périscolaire Matin 1h (barème CAF n°1)	/	0,0400%	0,0375%	0,0350%	0,0325%
Périscolaire Soir forfait 1(barème CAF n°1) – prestation « goûter » à ajouter	/	0,0400%	0,0375%	0,0350%	0,0325%
Périscolaire Soir forfait 2 (barème CAF n°1)	/	0,0500%	0,0469%	0,0438%	0,0406%
Goûter	0,10 €	0,0150%	0,0135%	0,0122%	0,0110%
Mercredi « journée » ou Vacance (barème CAF n°2)– prestations « repas » et « goûter » à ajouter	/	0,3000%	0,2800%	0,2600%	0,2400%
Mercredi « matin » (barème CAF n°2) - prestation « repas » à ajouter	/	0,1875%	0,1750%	0,1625%	0,1500%
Mercredi « après-midi » (barème CAF n°2) - prestation « goûter » à ajouter	/	0,1875%	0,1750%	0,1625%	0,1500%
Nuitée lors des mini-séjours (barème CAF n°2)	/	0,3000%	0,2800%	0,2600%	0,2400%
Tarif pour une activité dont le coût est de 1 €	0,20 €	0,0156%	0,0146%	0,0135%	0,0125%
Etudes (coût à 5 €) prestation « goûter » à ajouter	1,00 €	0,0780%	0,0730%	0,0675%	0,0625%
Séjour « colos apprenantes » (coût à 250€)	50	3,98%	3,65%	3,375%	3,125%

Les enfants de la classe ULIS et du personnel communal bénéficieront des tarifs applicables aux enfants margnotins.

Les enfants ayant un PAI pour lesquels les parents apportent un panier-repas paieront uniquement la prestation « pause méridienne ».

Les tarifs pour les enfants non-margnotins sont les suivants :

Repas – Prestation « pause méridienne » à ajouter	5,15€
Mercredi matin avec repas	15,00€
Mercredi après-midi avec goûter	10,00€
Vacance ou Mercredi journée avec repas et goûter	20,00€

- **Barèmes des prestations « Jeunesse »**

	Part fixe	Taux d'effort (Plancher 550€ / Plafond 3200€)			
		1 enfant	2 enfants	3 enfants	4 enfants
Tarif pour une activité dont le coût est de 1 €	0,20 €	0,0156%	0,0146%	0,0135%	0,0125%

Les coûts des différentes prestations « Jeunesse » sont définis comme suit :

Activités	coût unitaire	nb de jours / unités	Tarif max	Tarif min
Carte annuelle d'accès à la maison des jeunes	40 €	1	28,00 €	11,50 €
Sorties payantes à 10 € (exemple)	10 €	1	7,00 €	2,69 €
Séjour Etranger / Hiver (€/jour)	80 €	10	560,00 €	215,00 €
Séjour Hub	Prix fixe à déterminer en fonction du prix de revient du séjour et des financements extérieurs			
Séjour chantier solidarité				

Le Conseil Municipal,

Entendu le rapport présenté par Madame Emilie AUDINET, Conseillère municipale déléguée à la Restauration scolaire,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité

Approuve la mise à jour des barèmes des dispositifs confiés au Service Loisirs Educatifs ci-dessus, applicable à compter du 1^{er} janvier 2026

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé les membres présents,

**Pour copie conforme
Le Maire,**

Bernard HELLAL